



«Quarante-deux policiers pour dix mille habitants, un ratio idéal»

GENÈVE • Pour sa réforme de la loi sur la police, Pierre Maudet a pris exemple sur New York. Soit une présence policière massive pour éviter notamment le développement de la sécurité privée.

PROPOS RECUEILLIS PAR PAULINE CANCELA

Vieille de 1957, la loi sur la police méritait un lifting. Il y a quelques semaines, le conseiller d'Etat Pierre Maudet a présenté les contours de la nouvelle Lpol, qui prévoit notamment un ratio de 42 policiers par tranche de 10 000 habitants. Dans un éditorial du 17 juin, *Le Courrier* revenait sur cette question sous l'angle de la proportionnalité et des priorités politiques. A la suite de notre commentaire, Pierre Maudet a souhaité expliquer cette «muse sans précédent», initiée en 2010 par sa prédecesseur Isabel Rochat. Rendez-vous avant que le projet de réforme n'occupe le Grand Conseil à la rentrée.

Vous promettez 600 policiers de plus dans la rue... Recherchez-vous l'effet d'annonce à l'aube des élections cantonales de cet automne?

Pierre Maudet: Si je devais attendre d'être en début de législature pour agir, je n'aurais rien pu faire pendant l'année 2011 puisque je vais vivre ma troisième élection consécutive, après celle au Conseil administratif et la partielle de l'année dernière.

Ce n'est pas la première fois qu'on évoque des augmentations d'effectifs et j'aurais pu faire cette annonce plus tôt. Mais je n'aurais pas eu les moyens de l'objectiver avec des chiffres précis.

Vous souhaitez graver dans le marbre un ratio de 42 policiers par tranche de 10 000 habitants, comme à New York. N'est-ce pas disproportionné?

La loi actuelle fixe un nombre de gendarmes en termes absolus (960), sans que l'on comprenne très bien à quoi cela se réfère. C'est une aberration qui fait l'objet de marchandages en cours de législature. Le ratio a l'avantage de faire correspondre le cercle des décideurs, des payeurs et des utilisateurs.

On a fait, pour la première fois, l'exercice de définir le type et le nombre de policiers dont nous avons besoin mission par mission (police-secours, police judiciaire, police de proximité, police internationale et police routière). Le tout pour un bassin de population donné, qui varie si l'on parle de la route (Grand Genève) ou des cambriolages (canton). Quarante-deux, c'est un ratio idéal pour garantir la sécurité.

C'est le double de la moyenne suisse, et davantage que des pays comme l'Allemagne, la France ou l'Angleterre... Je ne vais pas comparer Genève à Appenzell. On ne peut pas continuer de faire croire que la Suisse peut assurer sa sécurité avec 17 000 policiers pour huit millions d'habitants. Nous avons accumulé un retard important.



Le recrutement n'inquiète pas Pierre Maudet. «Avec une bonne campagne axée autour des tâches de proximité, nous réussirons à attirer des candidats qui jusqu'à présent n'étaient pas forcément emballés par le maintien de l'ordre stricto sensu.» CÉDRIC VINCENSI

Prenons la Belgique, qui vient de réformer sa police. On y trouve aussi des organisations internationales et un phénomène migratoire, certes plus faible qu'à Genève, mais plus important en termes de difficultés d'intégration. Le pays compte 37 agents pour 10 000 habitants. A Bruxelles, car il faut comparer des villes, on tutoie un ratio de 40 (contre 30 au bout du lac). Si on arrive à cela ici, ce sera déjà bien.

Dans votre projet de loi, vous prenez spécifiquement l'exemple de New York. Pourquoi, sachant qu'elle compte près de 8,5 millions d'habitants et que les disparités économiques y sont beaucoup plus grandes qu'à Genève?

C'est vrai qu'il n'y a aucune mesure en termes d'échelle, si ce n'est que les pourcentages de population extérieure et de brassage de population sont relativement proches, et ce que sont les deux centres de coopération internationale les plus importants au monde. Au-delà du symbole du carreau cassé, nous avons considéré que, comme New York, Genève est une ville prospère à la réussite économique insolente qui attire une criminalité spécifique, telle que le braquage, les braquages ou le trafic de stupéfiants. En termes d'insécurité, le degré de conscience est encore faible.

C'est donc un ratio qui, comme aux Etats-Unis, est avant tout au service de la tolérance zéro?

Non. Il sert une politique basée sur un nouveau découpage des missions de la police, parmi lesquelles la prévention, le maillage du terrain et la détection en amont des infractions. Présence policière massive ne signifie pas automatiquement répression massive.

Cette réforme coûtera au minimum 50 millions. Alors qu'un manque de moyens dans la santé, l'éducation ou le social, Genève peut-il se permettre d'en faire une priorité?

Je reformulerais la question ainsi: Genève peut-il s'épargner de faire de la sécurité une priorité? A mon avis, non. On peut discuter du détail des moyens à y allouer, mais il est nécessaire de poursuivre un effort substantiel sur la présence policière publique, sous peine de voir la sécurité privée prendre le dessus.

Il ne faut pas opposer les politiques publiques. Mais si nous avons une marge de manœuvre, elle se trouve dans la sécurité. C'est vraiment une question d'apanage cantonal, à l'inverse de la santé ou de l'éducation qui sont structurées au niveau suisse. Mais là, effectivement, je prêche pour ma paroisse.

Il va falloir recruter à tour de bras, alors qu'il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus. Quelle est votre stratégie?

Les problèmes de recrutement sont une légende urbaine. Avec une bonne campagne axée autour des tâches de proximité, nous réussirons à attirer aussi des candidats qui jusqu'à présent n'étaient

pas forcément emballés par le maintien de l'ordre stricto sensu.

L'effort est colossal: on parle de 600 nouvelles personnes au bas mot. Si le Grand Conseil y souscrit, cela supposera de passer à une autre échelle. L'enjeu réside dans une coordination au niveau romand et dans le décloisonnement de la formation entre les différents corps de métiers.

Fait inhabituel: les syndicats applaudissent des deux mains. Vous ont-ils mis au pas?

Cette loi émane du pouvoir exécutif, je ne l'ai pas faite avec eux, mais je ne l'ai pas faite contre eux non plus. A la faveur de nombreuses discussions, je pense avoir bien perçu leurs préoccupations tout en ayant pu me faire entendre sur les éléments essentiels. Par exemple, la relativisation du critère d'ancienneté dans la progression de la carrière du policier au profit de l'expérience. Ou encore l'aplatissement de la hiérarchie et la traçabilité de l'activité, via le port du matricule. Des points qui ne rencontraient pas jusque-là leur compréhension.

Vous introduisez un système de décorations au mérite. Cela a-t-il fait office de monnaie d'échange?

C'est un aspect marginal de la loi. Il n'y a pas eu de marchandage. J'ai simplement considéré que c'était bien de souligner les gestes de policiers particulièrement exemplaires, même si cela peut paraître un peu cocardier. I

GRAND CONSEIL GENEVOIS La parité recule sur les listes électorales

A l'heure du dépôt des listes définitives de candidatures pour l'élection du Grand Conseil le 6 octobre prochain, les partis politiques ne brillent pas en termes d'égalité femmes-hommes. Ils ont presque tous reculé en la matière, à l'exception des Verts, qui atteignent la parité à deux points près.

Sur 42 candidats, le Parti socialiste ne présente que 18 femmes pour 26 hommes, soit 41% de candidatures féminines. Depuis 2009, les Roses ont donc progressé d'un seul point. Tandis qu'Ensemble à Gauche plafonne à 43% de candidates, alors qu'il y a quatre ans, les deux listes de l'extrême gauche dépassaient la barre des 50%.

A droite, ce n'est pas mieux. Le Parti démocrate-chrétien opère un recul de dix points et passe de 32% de femmes en 2009 à 23% cette année. Une proportion qu'on retrouve chez Les Libéraux-radicaux (19 candidates sur 81), qui avaient présenté un tiers de candidates en 2009.

L'UDC a beau doper son offre (52 prétendants contre 25 en 2009), cela ne l'empêche pas de descendre en dessous de la barre des 20% - la formation avait atteint le quart en 2009. Idem pour le Mouvement citoyens genevois: sur 99 candidates, on recense 28 candidates.

A part le Parti bourgeois démocratique (47%), les nouvelles arrivées font pâle figure. Trois femmes représentent le Parti pirate (18%), et seules six Verts libéraux, un quart de la liste, sont en lice. En tout, 476 personnes se lancent dans la course aux cent sièges du Grand Conseil. La bataille promet d'être rude... ils n'étaient (que) 390 il y a quatre ans. PCA

EN BREF

PÉTITION POUR SAUVER LE VIVARIUM

LAUSANNE Le mouvement POP et Gauche en mouvement s'inquiète des menaces de fermeture du Vivarium de Lausanne. Il a lancé samedi une pétition qui a déjà récolté plusieurs centaines de signatures, selon un communiqué publié hier. «Cela fait un certain temps que notre députée Christiane Jaquet Berger tente de sensibiliser le Conseil d'Etat aux problèmes que rencontre le Vivarium, ainsi qu'aux différents rôles très importants qu'il assume. Malheureusement, le temps passe sans que l'on voie l'horizon s'éclaircir», écrit le parti dans un communiqué. La pétition demande que les autorités lausannoises et vaudoises aident l'établissement à garantir sa sécurité financière, au besoin par une augmentation de subvention. ATS

CENT CINQUANTE ARBRES À DÉCOUVRIR

GENÈVE Pour ses 150 ans, le Service des espaces verts de la Ville de Genève invite à redécouvrir 150 arbres dans les parcs et les rues. Certains d'entre eux sont remarquables du point de vue historique, d'autres insolites. L'application smartphone «Parcs Genève» et un guide, disponible gratuitement à l'Arcade municipale du Pont de la Machine et au SEVE, permettent de connaître l'emplacement de tous les arbres. ATS

GENÈVE

Naxoo: le référendum est lancé

MARIO TOGNI

Le référendum communal contre la vente de 022TéléGenève-Naxoo a été formellement lancé hier. Le comité référendaire a jusqu'au 14 septembre pour réunir 4000 paraphe, compte tenu de la pause estivale introduite par la nouvelle Constitution. Seuls les habitants de la Ville de Genève sont habilités à signer. Emmené par Syndicom, le front d'opposition rassemble les syndicats du bout du lac - regroupés au sein de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) -, la for-

mation Ensemble à gauche et une fraction du Parti socialiste. Le 25 juin, le Conseil municipal a entériné la vente des actions détenues par la Ville (51%) à l'actionnaire minoritaire UPC-Cablecom pour 57,5 millions de francs. La municipalité estime qu'il s'agit de la meilleure solution pour assurer la survie de l'entreprise. A l'inverse, les référendaires s'opposent à la «privatisation» d'un bien commun. «Il est possible de développer un service public de proximité, piloté depuis l'Hôtel de Ville et non depuis

Denver au Colorado (*Cablecom est une filiale du groupe Liberty Global, basé au Etats-Unis, ndr*)» assure Pierre Vanek, d'Ensemble à gauche.

Mais c'est surtout la menace pesant sur les 91 employés de Naxoo qui mobilise fortement les syndicats. L'accord de vente autorise en effet le licenciement de 10% du personnel par année pendant cinq ans, et ne garantit pas le maintien de la convention collective de travail actuelle. «Quand on se bat contre le taux de chômage le

plus haut de Suisse, il est inadmissible de signer un contrat sans clause de maintien de tous les emplois», dénonce Jean-Luc Ferrière, représentant de la CGAS.

Le son de cloche est identique chez les «dissidents» PS qui se sont opposés au projet de vente porté par leur magistrate Sandrine Salerno. «Accepter des licenciements au prétexte de préserver l'emploi a heurté de nombreux socialistes à Genève», souligne Nicole Valiquer, accompagnée hier par l'ex-président du

Conseil municipal Jean-Charles Rielle.

Quid du MCG, qui avait aussi marqué son opposition? Le parti ne participera pas à la récolte des signatures, confirme Carlos Medeiros, président de la section Ville. «Nous restons opposés à la vente mais voulons agir à un niveau plus global. Le MCG prépare une initiative cantonale pour que l'Etat assure un accès internet à haut débit gratuit ou à très bon marché à tous les citoyens du canton.» I